



**Problématique de la traduction des termes dits « non-arabes »
dans le Coran**

Etude analytique de six traductions françaises

Dr. Khairy Saleh Gharib Shaarawy

The Problem Of Translating The Strange Words Of the Holy Quran into French

Khairy Saleh Gharib Shaarawy

Department of Islamic Studies in French, Faculty of Languages and Translation, Al-Azhar University, Cairo, Egypt.

E-mail: khairyshaarawy.2010@azhar.edu.eg

Abstract:

Allah has revealed the Holy Qur'an to His Prophet Muhammad with a clear Arabic tongue and a pure Arabic language in order to explain to people what was revealed to them by the Lord of the Worlds. The Qur'anic language was also distinguished by its eloquence and good style, it contains also some words that was difficult to understand for many Muslims, these words was interpreted by a science called by scholars as the science of "strange words of Qur'an". Arab interpreters and scholars have provided several definitions to explain everything obscured. Some of these words belong to some Arabic dialects that were not commonly used, some scholars said that the words were Arabized before Islam. The scholars considered this field within the fields of the science of interpretation and some of them classified it within the fields of lexicology. As for the French translation of these strange words, it was hard to transfer the meanings of the Holy Qur'an into the French language, specially these strange words. It is very important to study the problematic translation of these words and analyze them through six French translations, and this is the subject of our study.

Keywords: The Holy Qur'an, strange words of the the Holy Qur'an, Mishkah, Sibghah, Jibt, Al-Tanur, Al-Tur, Istabraq.

إشكالية ترجمة ألفاظ غريب القرآن الكريم إلى اللغة الفرنسية

خيري صالح غريب شعراوي
قسم الدراسات الإسلامية باللغة الفرنسية، كلية اللغات والترجمة، جامعة الأزهر، القاهرة، مصر.
البريد الإلكتروني: khairyshaarawy.2010@azhar.edu.eg

المخلص

لقد أوحى الله القرآن الكريم إلى نبيه محمد خاتم المرسلين بلسان عربي مبين وبلغه عربية خالصة لكي يوضح للناس ما نزل إليهم من رب العالمين، وقد تميزت لغة القرآن بإعجاز بلاغي يفوق في سماته وخصائصه كل ألوان البلاغة الإنسانية. كما تميز النص القرآني باحتوائه على مواضع وكلمات احتفظت بمكونات خفية تستعصي على كثير من المسلمين ربما إيضاحها أو تفسيرها بسهولة ويسر وهي ما أسموها العلماء "غريب القرآن". لذا قدم المفسرون وعلماء العربية تعريفات عدة يشرحون ويفسرون بها كل ما قد غمض من ألفاظ القرآن الكريم: أولها علاقته بالغرابة نتيجة لابتعاد بعض العرب عن استخدامها ومرورا بكون بعض هذه الألفاظ تنتمي لبعض اللهجات العربية والتي لم تكن شائعة الاستخدام، وقال بعضهم بانها ألفاظ تم تعريبها قبل الإسلام. واعتبر العلماء هذا المجال ضمن مجالات علم التفسير وصنفها بعضهم ضمن مجالات علم المعاجم ومن هنا انصرف الاهتمام إلى محاولة بيان دلالة كل لفظ في علاقته بالسياق القرآني. وإذا كانت هذه المسألة قد شغلت حيزا كبيرا من اهتمامات اللغويين والمفسرين العرب، فما بالنا بمجال الترجمة أي نقل معاني القرآن الكريم إلى اللغة الفرنسية، فكيف للمترجم أن يحقق تطابقا أو حتى تكافؤا بين الأصل القرآني وما به من معاني خفيه وألفاظ غريبة وبين السعي الحثيث للمترجم لإيصال معاني القرآن بلغة الترجمة التي تعكس كل سمات النص الأصلي أو ربما في أفضل الأحوال معظم ما به من مقومات وخصائص حتى يكون أمينا محاكيا للأصل مراعيًا تقريبه لذهن المتلقي الفرنسي. وإذا كانت المواضع الإشكالية في ترجمة النص القرآني إلى اللغة الفرنسية كثيرة ومتعددة تتعلق بمستويات التلقي والياته فإن إشكالية ترجمة ألفاظ غريب القرآن تعد من الموضوعات التي لا بد وان نوليها قدرا كبيرا من الاهتمام وهذا ما سعى البحث إلى دراسته وتحليله من خلال ست ترجمات فرنسية.

الكلمات المفتاحية : القرآن الكريم- إعجاز القرآن- غريب القرآن- مشكاة- صبغة- جبت- التتور- الطور

I-Introduction

Le Coran est le Livre sacré par excellence pour les Musulmans, Il fut révélé au Prophète Mohammad (Que les Bénédiction et les Salutations de Dieu soient sur Lui) par l'intermédiaire de l'Archange Gabriel. Le Texte coranique est la parole même de Dieu qui doit être transmise à l'humanité toute entière conformément au verset suivant qui confirme l'aspect universel du message coranique :

(« تَبَارَكَ الَّذِي نَزَّلَ الْفُرْقَانَ عَلَى عَبْدِهِ لِيَكُونَ لِلْعَالَمِينَ نَذِيرًا » سورة الفرقان، آية 1)

Le Coran a été révélé en langue arabe du septième siècle. Cette langue coranique est l'arabe pure et claire comme l'indiquent plusieurs hadiths prophétiques et nombreux versets coraniques¹ comme par exemple le verset suivant :

(« قُرْآنًا عَرَبِيًّا غَيْرَ ذِي عِوَجٍ لَعَلَّهُمْ يَتَّقُونَ » سورة الزمر، آية 28)

Ainsi, le Livre sacré de l'Islam insiste à plusieurs reprises sur la pure arabité de sa langue, sa forme, son style et sa rhétorique pour écarter d'une part, tout soupçon relatif à l'existence d'un informateur étranger du Prophète Mohammad (Que la Paix et la Bénédiction d'Allah soient sur Lui), et d'autre part pour convaincre les destinataires du message coranique qu'il s'agit bien d'une parole divine².

En effet, les témoignages des exégètes sont nombreux et récurrents à propos de l'inimitabilité du Coran (إعجاز). Le corollaire de ces affirmations est que celui qui ne maîtrise pas la langue arabe ne peut pas saisir les significations réelles et profondes du message coranique. C'est pourquoi, on trouve que tous les savants musulmans sont unanimes non seulement sur l'inimitabilité du Coran, mais aussi sur l'arabité du texte coranique. Pourtant, certains grammairiens et exégètes musulmans parlent de la présence de noms propres qui ne sont pas arabes dans le Coran, tels qu'Israël, Jibrîl, 'Imrân, Nûh, mais ces savants sont en désaccord sur l'existence de mots, autres que des noms propres, d'origine non arabe aussi bien dans leur constitution que dans leur forme.

Suite à cette opinion, certains orientalistes ont parlé d'un emprunt linguistique dans le Coran prétendant que cet emprunt a été effectué par le Prophète lui-même selon des circonstances différentes. Certainement, ces orientalistes ont étudié cette question selon des approches critiques et pour des raisons polémiques

¹ "وَأَنَّهُ لَنَزَّلَ رَبُّ الْعَالَمِينَ ﴿١﴾ نَزَلَ بِهِ الرُّوحُ الْأَمِينُ ﴿٢﴾ عَلَى قَلْبِكَ لِتَكُونَ مِنَ الْمُنذِرِينَ بِلِسَانٍ عَرَبِيٍّ مُبِينٍ " (الشعراء: آية 192)

² (سورة النحل آية 103) "وَلَقَدْ نَعَلْنَا أَنَّهُمْ يَقُولُونَ إِنَّمَا يُعَلِّمُهُ بَشَرٌ لِّسَانُ الَّذِي يُلْحِدُونَ إِلَيْهِ أَعْجَمِيٌّ وَهَذَا لِسَانٌ عَرَبِيٌّ مُبِينٌ"

différentes. Ils ont souvent mis en exergue les processus permettant cet emprunt linguistique, l'intégration de ces mots (dits) non arabes dans la langue coranique et en conséquence, les modifications qui peuvent affecter les aspects, la structure et la compréhension du Coran³.

En revanche, les savants musulmans confirment que le Coran est un miracle éternel dans sa langue ainsi que dans son contenu. En ce sens, le Coran défie les arabes d'écrire un texte semblable car il se présente comme une œuvre surhumaine. Cette inimitabilité requiert une vaste étude, puisque sa précision sémantique et syntaxique dépasse les capacités humaines. Les termes et les mots sont utilisés avec une extrême précision et exactitude de nature à les rendre irremplaçables. C'est pourquoi, les lexicographes musulmans se sont tout de suite attachés à débattre cette question et à comprendre comment saisir la signification exacte de ces mots (dits) étrangers. En ce sens les grands exégètes musulmans ont également cherché à donner des explications et des commentaires détaillés à ces termes coraniques dans leurs recueils d'exégèse.

Il faut dire qu'à côté de l'exégèse traditionnelle du Coran, il y a également l'exégèse philologique fondée sur la connaissance approfondie de la langue arabe et sur l'art de bien exprimer ses pensées, au moyen des termes précis de la syntaxe, de la conjugaison exacte, de la rhétorique et des tournures convenables⁴. Cette deuxième branche de l'exégèse est intimement liée à la première, pourtant certains traducteurs du Coran ne la considèrent pas comme essentielle comme nous allons constater dans cette recherche. En effet, l'interprétation philologique a seulement commencé à se développer quand la connaissance de la langue arabe et les sciences associées ont commencé à s'acquérir par l'étude scientifique.

Les ouvrages qui traitent les termes (dits) non arabes dans le Coran sont classifiés dans les sciences coraniques sous le titre « غريب القرآن ». Cette science date à la même époque des livres sur la morphologie, la syntaxe désinentielle et

³ Cf. C.Gilliot, « Langue et Coran : une lecture syro-araméenne du Coran » in *Arabica*, édition Brill, (Juillet, 2003), T. 50, Fasc. 3, pp. 381-393. Néanmoins, cet article est basé sur le travail d'A.Jeffery et Christoph Luxenberg dont l'étude est à lire avec prudence, car à aucun stade de sa présentation, l'auteur ne définit la notion d'emprunt. Il semble que sous l'étiquette « emprunt », il ait rangé tout ce qui a été considéré comme « non-arabe ». Il y intègre tout type des mots arabisés qu'il présente comme des mots d'origine étrangère. Il rapporte que les emprunts coraniques sont de deux types : des mots entièrement étrangers, par exemple : (ġibt, istabraq) et quelques mots d'origine sémitique dont les racines existent en arabe mais ils ont un sens précis dans le Coran, par exemple : (bāraka et mishkah).

⁴ أنظر الزركشي , البرهان في علوم القرآن , دار المعرفة , بيروت, الجزء الاول, ص 13 : " التفسير علم يعرف به كتاب الله المنزل علي نبيه محمد صلى الله عليه وسلم وبيان معانيه واستخراج أحكامه واستمداد ذلك من علم اللغة والنحو والتصريف وعلم البيان والقراءات..."

l'analyse logique du Noble Coran «إعراب القرآن». Ce sont des traités et parfois des commentaires qui n'analysent que les termes et les passages ambigus en suivant l'ordre des versets et des sourates. On les place parfois parmi les ouvrages philologiques mais certains Ulémas classent ce genre dans l'exégèse.

Afin de donner une bonne traduction du Coran, le traducteur doit bien comprendre les versets coraniques et surtout les sens exacts des termes ou des mots qui composent ces versets. Cela suppose non seulement une bonne maîtrise de la langue originale, mais aussi une bonne connaissance des sciences coraniques que nous venons de présenter. De plus, le Coran est toujours sujet à certaines analyses philologiques différentes, et cela est un aspect des difficultés auxquelles font face les traducteurs du Coran.

Dans l'objectif d'étudier les opinions et les positions de certains savants, nous allons donner dans cette recherche des informations précises sur ce phénomène. Autrement dit, dans ce travail nous allons répondre à ces questions : est-ce qu'il y a vraiment des mots non arabes dans le Coran ou s'agit-il des termes coraniques rarement employés? Quels sont ces termes et comment les traducteurs les ont rendus dans la traduction française des sens du Coran ? Pour mieux cerner cette question nous avons choisi d'étudier la façon de traduire ces termes dans le Coran à travers les traductions suivantes :

- 1) Le Coran, traduction de Denise MASSON, 2 vol., Paris, Gallimard, collection Folio classique, 1967.
- 2) Le Coran, traduction de Jacques BERQUE, éditions Sindbad, Paris, 1990.
- 3) Le Coran, traduction de R.BLACHERE, Maisonneuve Larose, 2^{ème} éd.1999.
- 4) Le Saint Coran : Traduction intégrale et notes de Muhammad HAMIDULLAH, editeur : Hadj Mohmed Noureddine Ben Mahmoud, Paris, sans date.
- 5) Le Noble Coran et la traduction en langue française de ses sens, Complexe Roi FAHD, Royaume d'Arabie Saoudite, 2000. (traduction de la Médine)
- 6) Le Noble Coran, Nouvelle traduction du sens de ses versets de Mohammed CHIADMI, Paris éd. Tawhid, 2014.

Pour ce faire, nous allons adopter une méthode analytique pour mettre en exergue l'importance de traduire ces mots qui composent les versets coraniques, mais en tenant compte de leur origine linguistique et de leur analyse philologique. Plusieurs termes coraniques possèdent en effet des significations spéciales, et ces significations dépendent de la racine, de l'étymologie et de l'appartenance

linguistique de ces termes. C'est pourquoi, nous devons avoir recours à plusieurs disciplines telles que l'exégèse coranique traditionnelle, le commentaire linguistique et surtout la science dite « غريب القرآن ». Commençons par la définition de cette science et l'étude des termes dits non arabes d'après les savants musulmans.

II-Termes rarement utilisés ou mots non arabes dans le Coran ?

L'expression arabe « *Gharîb al-Qur'ân* » désigne les termes mystérieux qui apparaissent rarement dans le texte coranique. Selon le dictionnaire arabe *Lisân al-'Arab*, « **Le mot *gharîb* signifie ce qui est incompréhensible, obscur ou rarement utilisé** »⁵. C'est pourquoi les savants arabes ont ainsi défini *al-kalâm al-gharîb* : c'est le discours que tout le monde ne peut pas comprendre et ceci à cause de son emploi ou de la singularité de sa signification.

Il faut souligner que l'emploi du terme « *gharîb* » date de l'époque du Prophète lui-même selon le hadith suivant, rapporté par Abu-Horayra , le Prophète a dit : « **Mettez les désinences dans le Coran et cherchez le sens de ses termes rares "*ghrâybah*"** »⁶. C'est dans cette tradition prophétique que le terme « *gharîb* » a été employé pour la première fois dans l'histoire de l'Islam. Nous pouvons donc comprendre que ce terme est à l'origine des sciences coraniques. C'est pourquoi plusieurs études et nombreux ouvrages ont été consacrés à l'étude de science intitulée « غريب القرآن ».

En fait, certains linguistes disent que la langue arabe, comme la plupart des langues sémitiques, a été certes soumise pendant son évolution, à l'influence d'autres idiomes parlés par les populations avec lesquelles les Arabes avaient des contacts⁷. C'est pourquoi, les grammairiens anciens de la langue arabe observaient qu'il y avait dans leur langue l'intrusion de certains mots venus d'ailleurs.

Dès le premier siècle de l'Islam, les philologues arabes se sont souvent intéressés à cette question, parmi ceux-ci, Sîbawayh (m. 180/769) dans son livre intitulé (*Al-kitâb*), qui est le livre de grammaire arabe le plus célèbre qui nous soit parvenu. Sîbawayh avait consacré plusieurs chapitres à cette question, il l'avait dégagée plusieurs fois, en la traitant selon de différents points. Il avait consacré un

⁵ ابن منظور, لسان العرب, دار المعارف, ج4, ص 3226. " الغريب هو الغامض من الكلام (...).وما كان استخدامه نادرا " .

⁶ عن أبي هريرة أن النبي صلى الله عليه وسلم قال : " اعرّبوا القرآن واتمّسوا غرابه " ذكره الحاكم في المستدرک , حديث رقم 1424 "

⁷ لمزيد من التفاصيل انظر عبدالله الأعشير , اللغة العربية الفصحى: نظرات في قوائين تطورها , إصدارات مجلة الوعي الإسلامي 2014 "

chapitre à la procédure utilisée par les Arabes pour arabiser certains mots ; chapitre dans lequel l'auteur avait décrit la méthode en donnant des exemples⁸.

Sîbawayh était intéressé plus par l'établissement d'un modèle théorique de la langue arabe que par la présence ou non des mots non arabes dans le Coran. Mais, c'étaient surtout les exégètes et les jurisconsultes qui s'intéressaient à cette question par rapport au texte coranique⁹.

Mais la question que nous devons poser aux savants et linguistes musulmans est la suivante : Qu'est-ce que le terme *gharîb* dans le Coran ? S'agit-il des termes rarement utilisés ou des mots non arabes ?

La question de la science « *gharîb al-Qur'ân* » comme nous l'avons déjà mentionnée avait été traitée au bon moment de l'histoire de l'Islam et comme la plupart des questions traitées dans la culture musulmane, elle avait été développée à la lumière du texte coranique. Une lecture des écrits des savants anciens montre, malgré une abondante littérature sur ce sujet, l'absence d'unanimité sur la présence des mots étrangers dans la langue coranique.

Autrement dit, les savants arabo-musulmans pour diverses raisons se différenciaient sur la présence des mots d'origine non arabe dans le Coran : certains savants de grande importance et de grande qualité dans la pensée islamique acceptaient l'idée de l'existence des mots non arabes dans le Coran. Parmi eux, nous trouvons des savants anciens (exégètes et jurisconsultes) et surtout des Compagnons du Prophète et des Suivants comme Ibn Abbâs (m. 68/687) et ses disciples Mujâhid (m. 104/722) 'Ikrima (m. 105/ 723) et d'autres¹⁰.

Certains savants éminents qui représentaient plusieurs écoles jurisprudentielles refusaient d'admettre l'existence des termes non arabes dans le Coran. Telle était la position de l'imâm Al-Shâfi'î (m. 204/ 820), qui avait traité cette question dans son livre intitulé *Al-risâla* où il avait indiqué que l'arabe était, parmi toutes les langues, la langue la plus riche de racines et d'étymologies, seulement un Prophète pouvait en embrasser l'étendue¹¹.

Al-Shâfi'î avait ajouté que si certains savants ont pu dire qu'il y avait des termes non arabes dans le Coran, cela vient du fait que le Texte coranique comporte

⁸. انظر كتاب سيبويه, تحقيق وشرح عبد السلام محمد هارون, الطبعة الثالثة, الناشر مكتبة الخانجي بالقاهرة, المجلد الثالث ص 234.

⁹ Voir Hassan Hamza, « De la racine au mot ou du mot à la racine : problématique de la création d'une nouvelle mémoire de l'emprunt en arabe », in *Revue tunisienne des sciences sociales*, la Tunisie, 1998, n°117, p.65-69.

¹⁰ انظر الامام السيوطي, الإتقان في علوم القرآن, المجلد الاول, ص 393.

¹¹ الإمام الشافعي, الرسالة, ص 64-65 الفقرة 138.

des mots particuliers et rarement utilisés par les Arabes. C'est pourquoi, il confirme que le Coran ne renferme aucun mot étranger, et la preuve en est dans les nombreuses déclarations coraniques où Allah le Très Haut témoigne l'arabité pure de la langue du Coran¹².

Ainsi pas seulement l'imâm Al-Shâfi'î réfute l'idée de la présence des termes étrangers dans le texte coranique, mais il indique aussi que si l'on trouvait des termes rares semblables à ceux d'autres langues, cela devait être compris comme une similitude linguistique ou une coïncidence :

« Nous ne nions pas que des termes aient été acquis ou qu'ils aient été établis, qu'il puisse y avoir une correspondance entre une langue ou une partie de cette langue, et une partie de la langue arabe. De même il peut y avoir des similitudes entre des parties de certaines langues étrangères, bien que ces langues soient parlées dans des régions éloignées les unes des autres et n'aient aucun lien de parenté, en dépit des correspondances entre certains termes »¹³.

En fait, cette question des emprunts de vocabulaire n'a pas manqué d'occuper la pensée d'autres savants et exégètes classiques, imprégnés qu'ils étaient de la certitude quant à la pure arabité du discours coranique. Parmi les savants qui refusaient la présence des mots d'origine étrangère dans le Coran, nous mentionnons une autre figure qui avait lui aussi toutes les qualités. C'était Abû 'Ubyda Ibn al-Muthanâ (m. 208 / 824); celui-ci niait l'existence de mots non- arabe dans le Coran en déclarant que : **« Le Coran fut révélé en langue arabe pure et celui qui prétend qu'il y a dans le Coran autre chose que de l'arabe dit des propos graves contre Dieu »** **إِنَّمَا أَنْزَلَ الْقُرْآنَ بِلِسَانٍ عَرَبِيٍّ مُبِينٍ ، فَمَنْ زَعَمَ أَنْ فِيهِ غَيْرَ الْعَرَبِيَّةِ¹⁴** (فقد أعظم القول على الله).

Donc, selon ces deux savants contemporains, Al-Shâfi'î et Abû 'Ubyda, les mots en question étaient des termes qu'on utilise rarement et ils sont authentiquement d'origine arabe mais ils ont des correspondances dans les autres langues étrangères : c'était donc la thèse de l'homonymie synonymie¹⁵.

¹² "وَأَنَّهُ لَنَتَنزِيلُ رَبِّ الْعَالَمِينَ { نَزَلَ بِهِ الرُّوحُ الْأَمِينُ { عَلَى قَلْبِكَ لِتَكُونَ مِنَ الْمُنذِرِينَ بِلِسَانٍ عَرَبِيٍّ مُبِينٍ " (الشعراء: آية 192) -

¹³ "ولا ننكر اذا كان اللفظ قيل تعلمنا أو نطق به موضوعا - : أن يوافق لسان العجم أو بعضها قليلا نادرا من لسان العرب كما يتفق القليل من السنة العجم المتباينة في أكثر كلامها مع ثنائي ديارها , واختلاف لسانها وبعد الأواصر بينها وبين من وافقت بعض لسانه منه....." الإمام الشافعي , الرسالة , ص 71 الفقرة 148..

¹⁴ Abû 'Ubayda Ibn al-Muthanâ, développe son opinion dans son livre intitulé Majâz Al-Qur'ân, V, I, p. 5.

¹⁵ انظر شرح هذه المسألة بالتفصيل والأمثلة كتاب بن المثنى أبو عبيدة معمر مجاز القرآن, تحقيق محمد فواد سزكين, القاهرة, ص5-15

Le grand exégète Al-Tabari (m. 310 / 922) examine bien cette question afin de donner une réponse qui dépasse le cadre technique pur- celui de l'expression linguistique d'un texte- pour toucher au plus profond des approches théologiques. Pour lui, le Coran est purement arabe dont le texte est sauvegardé par Dieu Lui-même contre toute tentation d'altération ou d'infiltration. Quant aux mots dits étrangers, ils sont en fait d'origine arabe et ont pu être empruntés à l'arabe par d'autres peuples¹⁶.

Il est très clair que les opinions élaborées par Al-Shâfi'î, Abû Ubayda et Al-Tabarî étaient en opposition avec celles d'Ibn 'Abbâs et de ses disciples. Nous sommes donc en présence de deux écoles différentes de la pensée musulmane dont la première admet le fait que le vocabulaire coranique inclut quelques mots d'origine non arabe mais la deuxième confirme le postulat de l'absolue arabicité du texte coranique. Cet état de recherche d'une manière tout à fait logique avait ouvert vraiment le chemin et préparé les esprits pour qu'une autre opinion médiane apparaisse dans ce débat.

Cette opinion médiane est représentée par un autre savant de grande importance : c'est Abû 'Ubayd al-Qâsim Ibn Sallâm (m.224/838). Celui-ci avait tenté de réconcilier les deux positions en présence, en admettant les deux opinions comme étant valables, et en mettant en avant ses explications personnelles.

Les explications données par Ibn Sallâm montrent qu'il a dû faire face à un dilemme : d'une part chez les anciens savants (*Ahl at-ta'wîl*) comme Ibn Abbas, Mujâhid, Ibn Jubayr et Ikrima qui ont dit qu'il y a certains termes étrangers dans le Coran ; d'autre part chez les jurisconsultes (*fuqahâ'*) comme Al-Shafi'î ainsi que chez les exégètes comme At-Tabarî et surtout chez les lexicographes qui ont confirmé qu'il n'y a pas de termes non arabes dans le Coran.

Ibn Sallâm tente de concilier les deux positions en présence en donnant raison à toutes les deux par une explication pertinente : **« En effet l'origine de ces termes est étrangère, comme l'avaient dit les anciens savants ; seulement ces termes s'étaient introduits chez les Arabes qui les avaient arabisés ; ils en avaient fait des mots à eux et qui sont devenus arabes ; puis lors de la Révélation du Coran, ces termes faisaient déjà partie intégrante de la langue des Arabes, de telle façon qu'on pouvait les considérer comme des termes**

جميع آراء الطبري حول المعرب في القرآن الكريم يذكرها الامام السيوطي , الإتقان في علوم القرآن , الجزء الثالث , ص 937-939

arabes. De la sorte, qui dit que ces terms sont arabes a raison et qui dit qu'ils sont étrangers a également raison »¹⁷.

Cette dernière position prouve clairement que les termes en question ayant été déjà arabisés avant la Révélation du Coran. Or, on ne pouvait point les considérer comme étrangers à la langue arabe¹⁸. Ce disant Ibn Sallâm semble abandonner complètement l'idée de correspondance entre les langues sémitiques et la langue coranique telle que l'avaient exprimée certains savants musulmans. Cela dit, ces mots en question sont des termes arabisés rarement utilisés par les Arabes et non pas des termes étrangers. Mais cette question n'était pas complètement tranchée par les anciens savants, car au fil du temps d'autres opinions ont été développées comme nous allons le constater.

III- Autres opinions :

Il faut souligner que les générations ultérieures des savants musulmans partiront le plus souvent des réflexions élaborées par Al-Shafi'i, Abû 'Ubayda et Al-Tabari pour exposer leurs propres points de vue sur les les mots (dits) non arabe dans le Coran. La plupart de ces réflexions ont été examinées par Al- Bâqillânî (mort en 403 H) dans ses traités intitulés (إعجاز القرآن) sur l'inimitabilité de la langue coranique.

Dans ce sens, on trouve que les théories sur *al-mu'arrab* dans le Coran ont connu un mouvement pendulaire, parce qu'à une époque ultérieure les deux points de vue opposés sur les mots (dits) étrangers dans le Coran subsistent encore surtout dans les ouvrages présentés par Al-Gawâliqi (m. 540 h)¹⁹.

Quelques siècles plus tard, cette question a été détaillée par l'imâm Al-Suyûtî (911 h /1505) qui cite, dans son livre encyclopédique, des savants qui ne rejettent pas la présence des certains termes étrangers dans le Coran et d'autres

" والصواب في ذلك عندي- والله أعلم- مذهب فيه تصديق القولين جميعا : وذلك أن هذه الحروف وأصولها أعجمية- كما قال 17 الفقهاء- إلا أنها سقطت الى العرب فأعربتها بألسنتها وحولتها عن ألفاظ العجم الى ألفاظها فصارت عربية, ثم نزل القرآن وقد اختلطت هذه الحروف بكلام العرب فمن قال انها عربية فهو صادق ومن قال أعجمية فهو صادق" السيوطي , ألا تقان في علوم القرآن, الجزء الثاني, ص.940

¹⁸ C'est la même explication donnée par le grand lexicographe Ibn 'Atiyyah qui explique son opinion de la sorte : « La vérité concernant le contenu de ces mots est que leur origine est étrangère [à la langue arabe], mais les Arabes les ont utilisés et arabisés au point qu'ils sont désormais devenus arabes. A l'époque où le Coran fut révélé dans leur langue, les Arabes s'étaient déjà imprégnés [de mots issus] d'autres langues suite au commerce et aux voyages". انظر ابن عطية, تفسير المحرر الوجيز, دار الكتب المصرية, ص 278- 277

لمزيد من التفاصيل أنظر ايضا الباقلاني , إعجاز القرآن , تحقيق السيد أحمد صقر, الناشر: دار المعارف - مصر الطبعة: الخامسة, 1994
انظر الامام الجواليقي , المعرب من الكلام الأعجمي على حروف المعجم , تحقيق محمد شاکر , دار الكتب المصرية, بدون تاريخ. ¹⁹

savants qui s'opposent à cette théorie. Examinant ces théories, il résume toutes les réponses à cette question de la sorte :

- a) Les mots dits étrangers sont en fait d'origine arabe et ont pu être empruntés à l'arabe par d'autres peuples. Telle est la théorie d'Ibn Fâris (m. 395h / 1005).
- b) Les mots en question sont à la fois authentiquement d'origine arabe et étrangère. C'est la thèse de pur hasard de l'homonymie- synonymie.
- c) Certains savants admettent le fait que le vocabulaire coranique inclut certains mots d'origine non arabe, mais qui ont été assimilés à l'usage arabe au point de faire partie intégrante de la langue des Arabes avant la Révélation du Coran. Telle est la théorie d'Al-Gawâliqî.
- d) Pour d'autres, le Coran se réfère à tous les parlars humains *fi al-Qur'ân min kulli lisân* (في القرآن من كل لسان), ce serait là une illustration de la sagesse divine (حكمة ربانية), en vue d'assurer l'universalité du message coranique. La providence divine prend en considération la vocation universelle de la Révélation, il était donc nécessaire que chaque peuple y trouve un écho de son propre idiome d'une manière allusive (إشارة). Telle est l'interprétation d'Ibn Al-Naqûb (m. 611 H).

Après avoir mentionné toutes les opinions sur cette question, Al-Suyûtî soutient la notion de correspondance « *ittifâq, tawâfuq* » et d'occurrence simultanée « *tawârud* » pour résoudre l'opposition fondamentale entre les savants musulmans sur les termes (dits) non arabes dans le Coran. Pour lui, d'une part toute révélation divine avant l'Islam est spécifique et destinée à un peuple particulier dans une langue particulière. D'autre part, le Coran est la dernière révélation divine en langue arabe destinée à toute l'humanité.

Le problème qui se pose alors est de concilier le « providentialisme » linguistique du Coran avec la conception universelle de son message. C'est cette idée qu'expriment les savants musulmans en confirmant que le Prophète Mohammad (Que la Paix et la Salutation d'Allah soient sur Lui) est envoyé à toutes les nations en vertu du verset coranique suivant : **"Nous n'avons envoyé de messager que dans la langue de son peuple, afin de les éclairer "** (Sourate Ibrâhîm, verset 4)²⁰. Il faut donc qu'il y ait dans la langue coranique des termes

²⁰ "وَمَا أَرْسَلْنَا مِنْ رَّسُولٍ إِلَّا بِلِسَانٍ قَوْمِهِ لِيُبَيِّنَ لَهُمْ.." (سورة ابراهيم : آية رقم 4)

correspondants à la langue de tous les peuples même si la langue originale de ce Livre est celle du peuple auquel appartient le Messager²¹.

Pour Al-Suyûfî, l'opposition est donc levée par le recours à deux principes essentiels. Selon le premier, la langue arabe est la plus riche de toutes les langues, elle est donc la plus apte que toute autre langue à accueillir le « miracle coranique ». Bien plus, cette langue est subsumée dans la « langue arabe claire », dans l'expression claire du Coran qui est l'archétype de l'arabe, voire de toute langue. C'est cela qu'attestent les variantes sur les langues des premiers Livres révélés comme la langue hébraïque, syriaque, araméenne et d'autres langues sémitiques. Selon le second principe, qui est, en fait, un corollaire du premier, la langue arabe contient des racines et des éléments qui existent dans toutes les langues sémitiques.

C'est pourquoi les savants musulmans consultés ont établi et développé l'idée de correspondance ou d'occurrence simultanée entre l'arabe et une ou plusieurs langue(s) sémitique(s). Ils ont montré que, quoi qu'il en soit, la forme arabe correspondante était plus belle et plus riche grâce à des spécificités de la langue arabe²².

C'est sur ces principes que s'inscrivent les théories des savants musulmans sur les termes (dits) non arabes dans le Coran plus ou moins développés avec autant de précision dans certains commentaires coraniques. Nous avons vu que le débat n'était pas clos et certains savants contemporains ont même exprimé de grandes réserves sur l'existence des mots étrangers tout en confirmant qu'il y a uniquement certains termes rarement utilisés dans le Coran.

Après cette présentation des différentes théories des savants musulmans sur les termes (dits) étrangers dans le Coran, nous devons dire que les musulmans estiment nécessaire d'avoir recourt à l'exégèse coranique pour mieux comprendre les significations exactes des hapax coraniques, de ces mots qui apparaissent rarement dans le Texte coranique et dont on essaie de comprendre l'origine et le sens. Alors comment les traducteurs ont-ils compris ces mots ?

Il suffit d'étudier ici certains exemples des termes coraniques (dits) non arabes et leurs différentes traductions pour savoir comment les traducteurs ont traduit ces termes dans la traduction française du sens du Coran.

²¹ انظر الامام السيوطي , الاتقان في علوم القرآن , المجلد الاول, ص 163 .

²² انظر الامام الزرقاني , مناهل العرفان في علوم القرآن , مطبعة الحلبي , الطبعة الثالثة , ص 2 هـ .

IV- La traduction des termes coraniques dits « non arabes » :

Dans cette partie pratique de notre recherche, nous allons distinguer, parmi les cas que nous avons choisis, entre les termes sur lesquels les savants musulmans sont d'accord et ceux sur lesquels les savants n'expriment pas leurs avis. Ensuite nous allons présenter la traduction française donnée de ces termes par les traducteurs choisis.

- 1- Dans la Sourate LXXVI (الانسان verset 21), on trouve le terme « استبرق » dans le verset suivant :

« عَلَيْهِمْ ثِيَابٌ سُنْدُسٌ خُضْرٌ وَإِسْتَبْرَقٌ وَحُلُوا أَسَاوِرَ مِنْ فِضَّةٍ وَسَقَاهُمْ رَبُّهُمْ شَرَابًا طَهُورًا »

Al-Tabari commentant ce verset se contente de dire que ce mot est purement d'origine arabe qui signifie le brocart, alors que Al-Dahhâk et Al-Suyûtî disent que ce terme est arabisé dont l'origine est persane et la signification est la soie épaisse.

Denise Masson traduit ce verset de la sorte : « **Ils portent des vêtements verts, de satin et de brocart..** ». Quant à Blachère, il donne cette traduction : « **Sur eux seront des vêtements verts en satin et brocart..** ». Jacques Berque traduit : « **Ils ont par-dessus eux des robes vertes d'étamine et de brocart..** ». Pour Hamidullah on lit : « **Ils auront sur eux des vêtements verts, de satin et aussi de brocart..** » ; la traduction de Médine traduit de la sorte : « **Ils portent des habits en soie verte très fine et en brocart..** ». Et enfin Chiadmi l'a rendu ainsi : « **Et couverts de satin vert et de brocart..** ».

Nous constatons que tous les traducteurs consultés ont choisi la signification arabe, de ce terme coranique, donnée par Al-Tabarî sans prendre en compte l'origine persane interprétée par Al-Suyûtî. Cela prouve que leur traduction de ce terme est conforme aux avis des savants musulmans confirmant la pure arabité du texte coranique.

- 2- Dans la sourate LVI (الواقعة), on trouve le terme « أَبَارِيقَ » dans le verset 18 cité dans le passage coranique suivant :
« يَطُوفُ عَلَيْهِمْ وِلْدَانٌ مُخَلَّدُونَ بِأَكْوَابٍ وَأَبَارِيقَ وَكَأْسٍ مِنْ مَعِينٍ »

Selon Ibn Abbâs ce terme est arabisé, il signifie des « jarres » en or, selon Al-Tabarî et Mujâhid ce terme est purement arabe et désigne des « aiguières ». Quant à Al-Suyûtî et Al-Gawâliqî, ils incluent ce terme dans la liste des mots d'origine persane qui signifie des récipients à deux anses.

R. Blachère traduit ce verset de la sorte : « **Parmi eux circuleront des éphèbes immortels avec des cratères, des aiguières et des coupes d'un limpide**

breuvage ». D. Masson donne approximativement la même traduction : « **Des éphèbes immortels circuleront autour d'eux portant des cratères, des aiguères et des coupes remplies d'un breuvage limpide** ». Tandis que J. Berque choisit une autre définition : « **Entre eux circulent des échansons éternisés avec des jattes, des aiguères, une coupe de jaillissement** ». Quant à Chiadmi, il choisit l'interprétation donnée par Al-Tabarî : « **parmi eux, circuleront des éphèbes d'une éternelle jeunesse, avec des calices, des aiguères et des coupes remplis d'une liqueur exquise..** ». Hamidullah adopte également la signification donnée par Al-Tabarî : « **Parmi eux circuleront des garçons éternellement jeunes, avec des coupes et des aiguères et des gobelets d'eau de source..** ». Finalement, la traduction de Médine n'ajoute rien de nouveau en donnant cette traduction : « **Des éphèbes immortels circuleront parmi eux, servant des coupes, des aiguères et des vases remplis d'un breuvage limpide** ». On voit bien que tous les traducteurs consultés ont choisi la signification arabe donnée par Al-Tabarî. C'est pourquoi, on peut considérer leur traduction de ce terme comme fiable, car ils se sont référés à l'exégèse la plus probante d'après les savants musulmans.

- 3- Dans la Sourate XXIV (النور), verset 35), on trouve le terme “مشكاة” dans le verset suivant : “الله نور السموات والارض مثل نوره كمشكاة فيها مصباح”
Ce terme coranique “مشكاة” est considéré comme rare par les savants musulmans. Al-Tabarî ne dit rien d'une parenté étrangère de ce terme, mais il confirme que c'est un terme rare qui donne plusieurs significations et maintes descriptions telle que le lieu où l'on pose une bougie ou encore bien une niche dans laquelle on met une mèche de lampe. Selon Mujâhid ce terme signifie une lucarne en éthiopien, c'est ce que rapportent Ibn Qutayba et Al-Suyûtî.

D'après D. Masson ce verset doit être traduit de la sorte : « **Dieu est la lumière des cieux et de la terre ! Sa lumière est comparable à une niche où se trouve une lampe.**» Pour J. Berque il faut traduire ce terme par : « **Dieu est la lumière des cieux et de la terre. Semblance de sa lumière : une niche où brûle une lampe** ». Quant à R. Blachère, il traduit de la sorte : « **Sa lumière est à la ressemblance d'une lampe dans une niche ?** » en mettant un point d'interrogation à la fin de sa traduction car pour lui ce terme a une connotation judéo-chrétienne, c'est pourquoi il écrit dans la note infra paginale que ce terme coranique doit être lu en parallélisme du passage du livre de Zacharie IV, 2.

Blachère confirme que « *les rapports de ce passage avec la littérature juive sont donc indéniables* »²³.

Hamidullah donne la traduction suivante : « **Il en est de Sa lumière comme d'une niche où se trouve une lampe** ». Pour Chiadmi ce verset doit être traduit comme suit « **Dieu est la lumière des Cieux et de la Terre, et le symbole de Sa lumière serait un foyer où se trouverait une lampe..** ». Tandis que la traduction de Médine donne la traduction suivante : « **Allah est la lumière des cieux et de la terre. Sa lumière se répand comme un flambeau dans une niche de lampe..** ».

On voit donc que la plupart des traducteurs consultés ont adopté la signification arabe du terme «مشكاة» sauf R. Blachère dont la traduction est influencée par la littérature hébraïque de la Bible. En effet, bien que la langue arabe reste souvent proche de l'hébreu, des équivalences seulement verbales pourraient donner lieu à des interprétations erronées. Les mots ne sont pas toujours revêtus du même sens en passant d'une langue sémitique à une autre, a fortiori s'ils sont employés par des hommes appartenant à des époques et à des milieux religieux différents.

- 4- On trouve également dans la sourate (الأنعام) « VI, verset 7 » le terme " قرطاس " (*qirtās*) cité dans le passage suivant : « **وَلَوْ نَزَّلْنَا عَلَيْكَ كِتَابًا فِي قِرْطَاسٍ...** ». D'autant plus qu'on trouve ce terme en pluriel dans la même sourate dans un passage du verset 91 :

[قل من أنزل الكتاب الذي جاء به موسى نورا وهدى للناس تجعلونه قرطاسيس] [الأنعام/91]

Al-Tabarî confirme que ce terme est d'origine arabe qui a été utilisé en Arabie à l'époque préislamique. Quant à Al-Gawâlîqî, il déclare que les Arabes employaient ce terme depuis longtemps, mais on dit qu'il est d'origine étrangère.

Les traducteurs ont compris ces deux termes de manières différentes : pour Hamidullah, il s'agit de « **Même si Nous avons fait descendre sur toi un Livre de papier...** », quant au deuxième verset il comprend : « **Dis : Qui a fait descendre le Livre que Moïse a apporté à titre de lumière et de guidée, pour les gens, que vous mettez en pages ..** ». Dans la traduction de Médine, on lit pour le premier verset: «**Même si Nous avons fait descendre sur toi (Muhammad) un Livre en papier..** » et pour le même terme en pluriel : « **Dis**

²³ Note écrite par R. Blachère en bas de page de sa traduction du Coran, 2ème édition p. 380.

: Qui a fait descendre le Livre que Moïse a apporté comme lumière et guidée, pour les gens ? Vous le mettez en feuillets.. ».

Quant à M. Chiadmî, il traduit : «**Même si Nous avons fait descendre sur toi un Livre écrit sur parchemin** » pour le même terme en pluriel il traduit de la sorte « **Demande-leur : « Qui donc a révélé l'Écriture que Moïse a apportée comme lumière et direction pour les hommes ? – Ce Livre que vous écrivez sur des feuillets..** ». Blachère y comprend : « **Si Nous avons fait descendre sur toi (Prophète !) une écriture (contenue) dans un (rouleau de) parchemin..** » ; et pour le terme en pluriel il donne la traduction suivante : « **Demande-leur : « Qui a fait descendre l'Écriture apportée par Moïse comme Lumière et Direction pour les Hommes ? Vous la mettez en (rouleaux) de parchemin..** ». D. Masson y lit : « **Même si nous avons fait descendre sur toi un Livre écrit sur un parchemin..** », pour le deuxième verset elle traduit : « **Dis : Qui donc a révélé le Livre avec lequel Moïse est venu ? - c'est une lumière et une Direction pour les hommes-Vous l'écrivez sur des parchemins..** » et J. Berque interprète ce terme en singulier par : « **Même si Nous avons fait sur toi descendre un Ecrit sur une feuille...** », et pour le même terme en pluriel il comprend : « **Dis : « Qui a fait descendre l'Écriture qu'apporta Moïse en tant que lumière et que guidance pour les hommes ? Vous le réduisez à des rouleaux..** ».

On voit bien que les traducteurs consultés ont traduit le terme coranique "قرطاس" par des traductions différentes : papier- feuille- page. Cela nous fait poser cette question : est-ce que le papier existait à l'époque ? Raison pour laquelle, nous pensons que la traduction donnée par Denise Masson est la plus proche du sens arabe du terme²⁴. En plus, elle maintient une cohérence entre le sens du terme en singulier et au pluriel, tandis que les autres traducteurs ont donné un sens du terme en singulier et un autre sens du même terme en pluriel.

5- On doit citer aussi le terme *Sibgha*, deux fois répétés dans la sourate II (البقرة) dans le verset 138 qui demeure mystérieux pour les traducteurs, car comment peut-on traduire exactement ce verset :

« **صِبْغَةَ اللَّهِ وَمَنْ أَحْسَنُ مِنَ اللَّهِ صِبْغَةً** ». Al-Tabarî confirme que ce terme est d'origine arabe²⁵ alors qu'Al-Asfhanî classifie ce mot parmi les termes rares dans le Coran²⁶.

القرطاس: " ما يُكتب فيه كالحرق و الكاغد و الجلد" انظر كتاب محمد حسنين مخلوف, كلمات القرآن تفسير وبيان, دار بن حزم, ص 71, 24,

قوله تعالى: " صِبْغَةَ اللَّهِ : قال ابن عباس في رواية الكلبي و قتادة و الحسن: دين الله, وإنما سماه صبغة لأنه يظهر أثر الدين 25 على المتدين كما يظهر أثر الصبغ على الثوب, وقيل لأن المتدين يلزمه ولا يفارقه, كالصبغ يلزم الثوب, وقال مجاهد: فطرة الله,

Hamidullah traduit ce terme de la sorte : « **A la couleur de Dieu ! Et qui est plus que Dieu beau en couleur ?** ». Tandis que la traduction du complexe du roi Fahd donne la traduction suivante : « **Nous suivons la religion d'Allah ! Et qui est meilleur qu'Allah en Sa religion** ». Quant à Boubakeur, il préfère dire : « **Baptême de Dieu ! Mais qui donc peut administrer le baptême hormis Dieu Lui-même ?** ». Chiadmi fait le même choix : « **Baptême de Dieu ! Qui donc peut donner le baptême mieux que Dieu Lui-même ?** ». Cela nous fait poser cette question : De quel baptême s'agit-il ? Pour Blachère, il faut lire ce verset de la sorte : « **Onction d'Allah ! Qui donc est meilleur qu'Allah en Son onction ?** ». Pour D. Masson « **L'Onction de Dieu ! Qui peut, mieux que Dieu, donner cette onction ?** ». Pour J. Berque : « **Une teinture de Dieu ! Mais qui peut mieux teindre que Dieu ?** » Ce traducteur écrit en note de bas de page que ce terme rare fait : « **Sans doute une allusion ironique au baptême, mais la puissance évocatrice de *Sibgha* en passe de loin la dénotation. Le mieux, toutefois, nous a paru de laisser à la métaphore sa force** ».

On voit bien que certains traducteurs ont saisi le sens chrétien du terme et d'autres ont donné le sens conforme à l'interprétation des exégètes musulmans. C'est la religion d'Allah qui est la nature innée avec laquelle l'homme est né, comme l'indique la tradition prophétique.

6- Parmi les termes dits « non arabes » cités par Al-Suyûtî, on trouve le mot التَّنُور dans la sourate (هود) XI, 40 dans un passage du verset suivant : "حَتَّىٰ إِذَا جَاءَ أَمْرُنَا وَفَارَ التَّنُّورُ"

Al-Tabarî ne dit pas que ce terme est d'origine étrangère et pour argumenter son opinion il cite des interprétations des Compagnons du Prophète et des Successeurs qui confirment l'arabité de ce mot. Pour Ibn Abbâs, c'est la surface de la terre ou le four ; pour l'imâm Alî, c'est la lumière du matin ; pour Qatâda, c'est la partie supérieure de la terre. At-Tabarî choisit le sens le plus connu en arabe, c'est le four.

R. Blachère souligne que ce terme est un four à pain originaire de Babylonie. De forme cylindrique, il ressemble à une ruche ou encore à une grande marmite renversée, posée par terre. Le charbon était introduit par une

وهو قريب من الأول، وقيل: سنة الله، وقيل: أراد به الختان لأنه يصبغ صاحبه بالدم.. " انظر تفسير الطبري، المجلد الأول، ص 223.

26 انظر الأصفهاني، المفردات في غريب القرآن، تحقيق محمد سيد كيلاني، بيروت، دارالمعرفة، باب الصاد، ص 135

ouverture latérale et la température pouvait être réglée grâce à l'ouverture principale supérieure. Blachère indique que ce terme intervient dans le Coran dans le récit concernant le Déluge ou dans l'histoire de Noé où il est susceptible de fonctionner comme une synecdoque de la surface de la terre, ce qui pourrait indiquer que le déluge coranique tout comme celui du Talmud ou du Midrash (Genèse Rabba 28,9) était perçu comme un flot d'eau chaude. En effet, le bouillonnement du Tannûr, dont Tabarî et d'autres commentateurs affirment que Noé l'aurait hérité d'Adam, est le signe convenu entre Dieu et Son Prophète Noé pour informer ce dernier de l'imminence du Déluge (Coran XXIII, 27). Dieu ordonne alors à Noé d'entrer dans l'Arche « Coran XI, 40). C'est pourquoi R. Blachère donne la traduction suivante : « **Quand enfin vint Notre Ordre et que le Four bouillonna..** ». Pour Denise Masson ce verset doit être traduit de cette manière : « **Nous avons dit, lorsque vint notre Ordre et que le four se mit à bouillonner..** ». Quant J. Berque il y interprète : « **Ainsi en fut-il jusqu'à ce qu'advint notre décret et que le four bouillonnât.** ». Pour Hamidullah il faut comprendre « **Puis, lorsque Notre commandement vint, et que le four se mit à cracher..** ». La traduction de la Médine donne presque la même traduction : « **Puis, lorsque Notre commandement vint et que le four se mit à bouillonner..** ». C'est pareil pour M. Chiadmi, qui traduit ce verset de la sorte : « **Et lorsque Notre ordre fut donné et que le four se mit à bouillonner..** ».

Nous remarquons bien que tous les traducteurs choisis ont adopté l'interprétation arabe de ce terme donnée par Al-Tabari.

- 7- On trouve également le terme « Tûr » dans le verset 2 de la sourate XCV qui porte le nom (سورة التين) : "وَالَّتَيْنِ وَالزَّيْتُونَ * وَطُورِ سِينِينَ" (سورة التين) : "وَالَّتَيْنِ وَالزَّيْتُونَ * وَطُورِ سِينِينَ". At-Tabarî dit que ce terme est arabe et son sens est commun dans les langues sémitiques²⁷. Pour Mujâhid, il signifie « montagne » en syriaque ; selon Al-Dahhâ, il a ce même sens en nabatéen.

Pour Blachère, il faut lire ce verset de la sorte : « **Par le mont Sinaï** ». C'est la même traduction donnée par D. Masson : « **Par le mont Sinaï** ». C'est la même traduction pour J. Berque : « **Par le mont Sinaï** ». Chiadmi, il donne également la même traduction : « **Par le mont Sinaï** ». Quant à Hamidullah il traduit ce terme de

²⁷ وأولى الأقوال في ذلك بالصواب: قول من قال: طور سينين: كلمة عربية تعني جبل موسى بسيناء المعروف بالطور، لأن الطور هو الجبل ذو النباتات، فإضافته إلى سينين تعريف له، ولو كان نعنا للطور، كما قال من قال معناه حسن أو مبارك، لكان الطور مئونا، وذلك أن الشيء لا يُضاف إلى نعته، لغير علة تدعو إلى ذلك... انظر تفسير الطبري، المجلد السادس، سورة التين، ص124.

la sorte : « **Et par le Mont Sînîn** ». La traduction de Médine adopte la traduction précédente : « **Et par le Mont Sînîn** ».

On voit bien que tous les traducteurs ont saisi le sens arabe du terme donné par Al-Tabari. Mais certains l'ont traduit comme un terme topographique et d'autres y comprennent un nom du lieu proprement connu. Pour nous, ce terme est donné fréquemment dans le Coran pour désigner la montagne sur laquelle Dieu a parlé avec Moïse pour lui révéler le message divin.

8- Il y a également ce très beau Nom d'Allah « الصمد » cité une seule fois dans le Coran à la sourate CXII: « قُلْ هُوَ اللَّهُ أَحَدٌ (1) اللَّهُ الصَّمَدُ (2) ».

Selon la majorité écrasante des savants musulmans, ce terme est purement arabe. Cependant certains orientalistes comme R. Blachère et C. Gilliot n'écartent pas l'origine arabe de ce nom divin, mais ils pensent que la racine est commune dans les langues sémitiques.

La traduction de Médine traduit ce beau Nom de Dieu de la sorte : « **Dis : Il est Allah, Unique. Allah, le Seul à être imploré pour ce que nous désirons** ». Hamidullah traduit : « **Dis : lui, Dieu, est unique, Dieu, l'Absolu** », Boubakeur leur préfère : « **Dieu, l'Imploré** » et Chiadmi interprète : « **Dis : C'est Lui, Dieu l'Unique, Dieu le Suprême Refuge** », tandis que Blachère nous dit : « **Dis : Il est Allah, unique, Allah le Seul** », alors que Denise Masson traduit : « **Dis : Lui, Dieu est Un ! Dieu ! L'Impénétrable !** ». Finalement Jacques Berque le traduit « **Dieu de plénitude** ».

Il faut souligner que les exégètes musulmans ont donné plusieurs interprétations pour expliquer cet Attribut sublime de Dieu. Toutes ces interprétations prouvent l'affirmation du monothéisme pur et toute la grandeur de Dieu en Islam. On constate bien que les traducteurs consultés ont essayé de transmettre cette richesse sémantique sans parvenir à une traduction parfaite de ce très beau Nom d'Allah. C'est pourquoi, Il fallait conserver ce Nom dans une translittération avec une traduction en français de ses multiples significations les plus convenues.

9- On doit mentionner également le terme coranique rare « Taha », titre donné à la sourate XX et figure une seule fois dans le Coran au premier verset suivant : « طه مَا أَنْزَلْنَا عَلَيْكَ الْقُرْآنَ لِتَشْفَى »

Ibn Abbâs ainsi que ses disciples Ikrima et Mujâhid considèrent que ce terme n'est pas d'origine arabe et ils confirment qu'il est d'origine nabatéenne ou syriaque, signifiant « Ô homme ! ». Quant à Tabari, il donne

plusieurs interprétations arabes de ce terme comme « un serment désignant Ô homme ! ». Al-Tabari conclut son commentaire en confirmant que ce terme est d'origine purement arabe : « **C'est un mot arabe qui signifie : Ô homme ! Il est connu dans la tribu des Akk d'après ce qu'on m'a rapporté** »²⁸. Il cite à l'appui de ses dires un vers d'al-Mutamim Ibn Nuwayra²⁹. Comme on le voit, l'origine non arabe de ce terme est écartée, alors qu'il retient le sens qu'ont donné des Compagnons et des Successeurs du Prophète qui le mettaient en relation avec un terme non arabe. Ce qui compte, c'est le sens qu'ont donné les Compagnons : « **Il faut interpréter selon le sens qui leur (les arabes) est connu, surtout si ce sens est en accord avec l'interprétation des Compagnons et des Successeurs qui sont des Savants** »³⁰.

Hamidullah traduit ce terme de la sorte : « **Tâ - Hâ. Ce n'est pas pour que tu sois malheureux que Nous avons descendre sur toi le Coran** ». Tandis que la traduction du complexe du roi Fahd donne la traduction suivante : « **Tâ-Hâ. Nous n'avons point fait descendre sur toi le Coran pour que tu sois malheureux...** ». Quant à Chiadmi, il préfère dire : « **Tâ - Hâ. Nous t'avons envoyé le Coran non pas pour te rendre malheureux,** ». Pour Blachère, il faut lire ce verset de la sorte : « **T.H. Nous n'avons point fait descendre sur toi la Prédication pour que tu pâtisses** ». Pour D. Masson : « **Ta.Ha. Nous n'avons pas fait descendre sur toi le Coran pour te rendre malheureux...** ». Pour J. Berque : « **Taha ! Nous n'avons pas fait descendre sur toi le Coran pour ta tribulation** ».

Nous voyons bien que tous les traducteurs ont seulement donné la translittération de ce terme coranique rare peut-être pour sauvegarder les concepts et les notions qui y sont associés. Cet aspect littéral frappant chez les traducteurs n'est pas accompagné par une explication externe ou interne. Cela n'aide pas le lecteur français à la compréhension du sens exact du verset. Il fallait donc donner le sens le plus fiable de l'exégèse la plus probante d'après les savants musulmans qui

وكان بعض القراء يقطعها (ط . هـ) وقيل انها من الحروف المقطعة في أوائل السور مثل (الم) وروى عن أبي حاتم قال : (طه) افتتاح سورة ، ثم استقبل الكلام فخاطب النبي صلى الله عليه وسلم ، فقال : مَا أَنْزَلْنَا عَلَيْكَ الْقُرْآنَ لِتَشْقَى . وقال قتادة : (طه) بالسريانية : يا رجل . وقال سعيد بن جببر وعكرمة : هي بالنبطية : يا رجل وروى ذلك عن ابن عباس ، وقيل أنها: قسم اقسام الله به.. والذي هو أولى بالصواب عندي من الأقوال من قال: معناه: يا رجل، لأنها كلمة عربية معروفة في عك فيما بلغني، انظر تفسير الطبري، المجلد الثالث، سورة طه .

أنشد المتمدن بن نويرة: هتفت بطة في القتال فلم يجب... فحفت عليه أن يكون مؤيلا

يقول الطبري : " فإذا كان ذلك معروفا فيهم على ما ذكرنا، فالواجب أن يوجه تأويله إلى المعروف فيهم من معناه، ولا سيما إذا وافق ذلك تأويل أهل العلم من الصحابة والتابعين" . انظر تفسير الطبري، المجلد الثالث، سورة طه .

disent que ce mot désigne (ô homme) proclamation au Prophète Mohammad à qui le deuxième verset est adressé directement³¹.

10- On doit citer finalement le terme " الْجَبْتِ ", qui apparaît une seule fois dans le Coran dans la sourate IV, verset 51:

" أَلَمْ تَرَ إِلَى الَّذِينَ أُوتُوا نَصِيْبًا مِّنَ الْكِتَابِ يُؤْمِنُونَ بِالْجَبْتِ وَالطَّاغُوتِ وَيَقُولُونَ لِلَّذِينَ كَفَرُوا هَؤُلَاءِ أَهْدَى مِنَ الَّذِينَ آمَنُوا سَبِيْلًا " (النساء 51)

Le sens de ce terme coranique rare n'est pas tout à fait clair pour les commentateurs ; et pour expliquer ce verset ils ont tendance à expliquer l'association de ces deux termes Jibt et Tâghût comme indiquant des idoles ou faisant allusion à d'autres forces que Dieu dans lesquelles l'homme accorde sa croyance ou place son espoir, soit qu'il s'agisse de sorciers (sahara), de devins (kahana) ou de Satan. Al-Tabari confirme que ce terme coranique est rarement utilisé et qu'il est d'origine purement arabe en expliquant ce terme de la sorte « **On appelle Jibt chaque objet adoré en dehors d'Allah comme le kâhin ou l'idole..** »³².

Al-Suyûtî a fait une tentative pour découvrir une origine étrangère à ce terme coranique rare. Pour lui, ce terme est d'origine éthiopienne dont le sens est « sorcellerie » ou « démon », ce qui est proche à l'interprétation de nombreux exégètes musulmans. D'autres exégètes ont donné une interprétation typologique et symbolique pour déchiffrer ce terme. Selon eux, l'association des deux termes (الجبت والطاغوت) fait allusion aux deux juifs médinois ennemis au Prophète Mohammad (Que la Paix et la Salutation de Dieu soient sur Lui).

Pour la traduction de ce verset D. Masson écrit : « **N'as-tu pas vu ceux auxquels une partie du Livre a été donnée ? Ils croient aux Jibt et aux Taghout.** ». Quant à Chiadmi, il préfère dire : « **N'as-tu pas remarqué que ceux qui ont reçu une partie des Écritures continuent à croire à la sorcellerie et aux idoles ...** » Pour Blachère, il faut lire ce verset de la sorte : « **N'as-tu point vu ceux à qui a été donné une part de l'Écriture ? Ils croient aux Jibt et aux Taghout.** ». Pour J. Berque : « **N'en vois-tu pas qui, ayant reçu une part de l'Écriture, croient au Malin et à l'idole.** ». Pour Hamidullah « **N'as-tu pas vu ceux-là à qui leur part du Livre a été donné, ajouter foi à la magie et au Rebelle?** ». Tandis que la traduction du complexe

³¹ "قال كثير من اهل العلم ان المراد من (طه) يا انسان, ولما كان الانسان اسما لعموم افراد الانس, اراد به محمدا صلى الله عليه وسلم لانه اكملهم وافضلهم" انظر كتاب القاضي عياض, الشفاء بتعريف حقوق المصطفى, تحقيق حسين عبد الحميد نيل, طباعة دار الارقم, بيروت, 1995, الجزء الاول ص48-49.

³² انظر تفسير الطبري, المجلد الثالث, ص 23

du roi Fahd donne la traduction suivante : « **N’as-tu pas vu ceux-là, à qui une partie du Livre a été donnée, ajouter foi à la magie (gibt) et au Taghout...** ».

On voit bien que tous les traducteurs consultés se trouvent ainsi devant des difficultés insurmontables quand les termes à traduire sont des termes (dits) non arabes dans le Coran. Il a suffi de citer ces exemples pour s’en rendre compte. Ce qui a poussé certains traducteurs à chercher des vocabulaires qui ont une certaine correspondance avec ceux de la religion dont le traducteur est particulièrement imprégné, à savoir le Christianisme ou le Judaïsme, car les termes de « baptême », « rouleaux » et de « confirmation », voire d’ « onction » ont une signification des plus précises pour les Juifs et les Chrétiens bien informés.

La tâche du traducteur est de cerner, au cours de ses lectures des différentes exégèses reconnues, accréditées du Coran, les interprétations les plus fortes, les plus fréquentes de chaque terme, de chaque verset et de prendre connaissance également des circonstances de la révélation de tous ces versets. Sans ce travail préalable et ardu, il est vraiment difficile de traduire un grand nombre de ces termes coraniques (dits) non arabes quelle que soit la compétence linguistique du traducteur dans les deux langues de départ et d’arrivée, car le Coran comprend des versets dont le sens est évident — آيات بينات — et d’autres dont le contenu est prêt à donner plusieurs interprétations — آيات متشابهات. C’est pourquoi l’apport cognitif des exégèses coraniques est ainsi capital dans toute tentative de traduction.

V- Conclusion

Au terme de cette recherche, nous avons constaté, à travers ces échantillons, que la traduction des termes (dits) non arabes dans le Coran était une tâche très difficile pour les traducteurs consultés. Certains ont fait recours à la discipline dite « sciences du Coran » pour bien comprendre la signification exacte de ces termes d'après les linguistes arabes et les exégètes musulmans, néanmoins d'autres traducteurs ont complètement négligé cette science et ont fait une traduction sans recourir aux livres arabes intitulés : « *Gharîb al-Qur'ân* ».

La traduction de ces termes sans revenir à leur signification donnée par les savants musulmans signifie pour nous gommer tous les concepts et les connotations hypertextuelles associées à ces termes dans la culture arabe ainsi que la religion musulmane et les remplacer purement et simplement par celles existantes dans la culture religieuse du traducteur. Car traduire les termes (dits) non arabes dans le Coran en optant pour un système d'équivalence dynamique d'une langue étrangère c'est filtrer la langue coranique pour ne laisser passer que le conventionnel. Ce genre d'acte traductionnel désignerait également réduire la traduction du Coran à un pure moyen d'information et de communication. Or, traduire le texte coranique dépasse largement la fonction informationnelle ou communicationnelle. C'est un moyen d'accéder à une nouvelle culture, à s'ouvrir sur l'autre, à apprendre ce qui est l'Islam et le vrai message de son Livre sacré. Et pour comprendre l'autre écrit Massignon dans sa célèbre étude de *La structure primitive des langues sémitiques*, « **il ne faut pas se l'annexer mais devenir son hôte.** »³³

Cela dit, on doit noter que la version Saoudienne, épouse la même façon de traduire que Hamiduallah car elle se contente de souligner ces différences très timidement en plaçant quelques fois certains termes coraniques entre parenthèses en les conservant dans une translittération avec leur traduction en français.

Quant à la traduction de Denise Masson contrairement au terme *Mishkah*, analysée en note faite à la fin du travail par la traductrice on constate qu'elle a tenté de rendre l'expérience coranique en donnant une transcription littérale de certains termes tels que *Gibt*, *Taghout*, *Taha* et d'autres. Elle a estimé que le travail sur les lettres sauvegarde la particularité de la langue coranique ainsi que les concepts et les notions qui y sont associés. Cet aspect littéral frappant chez Masson et également apparent chez Blachère n'empêche pas toujours pour autant la

³³ Louis Massignon, *la structure primitive des langues sémitiques*, p. 14.

compréhension des sens des versets. Toutefois, il dénature, à notre avis, la langue d'arrivée, qui en devient curieuse, et l'effet obtenu devient étrange surtout pour un lecteur français ignorant la langue arabe.

Dire comme R. Blachère que ces termes sont une influence hébraïque sur la langue coranique n'est ni une thèse probante ni valable, parce qu'à la veille de l'Islam, il n'y avait pas de traduction de la Bible en arabe. Les versions en vigueur étaient la Torah en hébreu, le Targum en araméen, la Peshitta (traduction syriaque de la Bible) et la Septante en grec. De plus, les rouleaux de la Torah n'avaient pas encore connu l'apport des Massorètes qui fixèrent la vocalisation, la ponctuation et l'accentuation³⁴. Ce qui explique bien la difficulté de trouver des rapprochements entre vocables arabes et hébraïques au début de l'Islam.

Quant aux traductions faites par Jacques Berque et M. Chiadmi, nous avons constaté qu'elles ont essayé d'être plus proche de l'exégèse de Tabari pour la compréhension du sens exacte de certains termes (dits) non arabes comme : « مشکاة , التور , أباريق , استبرق , الطور ». Cependant, pour certains versets les principales lacunes qu'on peut reprocher à ces traducteurs concernant toujours l'interprétation galvaudée de certains termes coraniques dans une langue étrangère qui donnent inévitablement des incompréhensions et des contractions d'une transposition à l'autre. Puisque, la compréhension et l'interprétation exacte de ces termes comme (صبغة, الجبت والطاوت), ce sont-là les domaines exclusifs des exégètes et des lexicographes musulmans.

Même si parfois les interprètes et les exégètes arabes du Coran ou les Ulémas eux-mêmes ne donnent pas une interprétation unanime et univoque de ces termes coraniques, ce n'est pas là un signe d'une mésentente ou d'une contradiction fondamentale, mais au contraire c'est une preuve de polysémie qui caractérise le Livre Sacré de l'Islam. Le Coran étant révélé en arabe pur, on ne peut en définir le sens qu'en se référant tout d'abord aux règles lexicales et grammaticales de la langue arabe et au style du Coran qui puise dans la langue ses modes d'expressions.

Nous devons également signaler que certains arabisants comme R. Blachère et C. Jililiot qui, parce qu'ils se sont contentés d'exégèses dites « faibles », c'est-à-dire non fréquentes, non accréditées par la plupart des grands exégètes, ont fait des traductions comportant des interprétations personnelles influencées par la lecture orientaliste du Coran.

³⁴ Cf Maurice Bucaille, *La Bible, le Coran et la science*, Internationale Islamic Federation, 2001, pp.15-30.

Pour nous, la réfutation de la relecture orientaliste du Coran donnée par C. Gilliot et R. Blachère peut se limiter à la discréditation des prétextes de l'évolution de la langue arabe et le contact entre les Musulmans et les Gens du Livre au début de l'Islam sur lesquelles ces deux auteurs se sont basés pour édifier leurs études orientalistes sur le Coran. Nous avons préféré suivre leurs théories jusqu'à la fin pour montrer que l'origine étrangère et surtout l'origine hébraïque et syro-araméenne de certaines racines arabes ne pouvait pas constituer une condition ni nécessaire ni suffisante pour asseoir un déplacement, ou plus exactement une rétrospection du sens lexical arabe. En plus, le chercheur dans l'histoire des langues sémitiques peut apporter des précisions et des explications aux rapprochements constatés, et ce beaucoup plus d'après le sens profond attaché aux notions, plus ou moins clairement exprimées par l'étymologie, que par des simples concordances verbales.

Enfin, même s'il y a certains savants musulmans qui disent que des mots n'appartenant pas à la langue arabe seraient présents dans la langue arabe avant l'Islam, néanmoins, comme ces mots ont été arabisés, cela ne changerait rien au fait que la Révélation coranique soit d'une langue purement arabe et que le Prophète Mohammad (Que la Paix et la Salutation de Dieu soient sur Lui) parlait alors la langue de son peuple.

Nous sommes tout à fait conscient au fait que la traduction de ces termes- quelle que soit sa minutie- est toujours en deçà des sens sublimes indiqués dans la langue arabe du miraculeux Livre d'Allah, et que les sens exprimés dans la traduction sont le reflet du niveau atteint par le traducteur dans la compréhension de la langue arabe du Noble Coran, et par conséquent elle peut comporter des lapsus comme tout autre acte humain. C'est pourquoi, nous pensons que pour accomplir une meilleure traduction de ces termes, le traducteur doit non seulement connaître les exégèses reconnus par les savants musulmans mais il doit également se référer aux sciences du Coran et surtout la science dite « *Gharîb al-Qur'ân* » ainsi que la connaissance approfondie de l'histoire de la langue arabe.

VI- Bibliographie

a) Corpus et Sources :

Le Coran, traduction de Denise MASSON, 2 vol., Paris, Gallimard, collection Folio classique, 1967.

Le Saint Coran : Traduction intégrale et notes de Muhammad HAMIDULLAH, editeur : Hadj Mohmed Noureddine Ben Mahmoud, Paris, sans date.

Le Saint Coran et la traduction en langue française du sens de ses versets (1410 de l'Hégire), Al Madinah Al-Munawwarah: Complexe du Roi Fahd.

Le Coran, traduction de Jacques Berque, éditions Sindbad, Paris, 1990.

Le Coran, traduction de R. BLACHÈRE, Maisonneuve & Larose, 2ème éd.1999.

Le Noble Coran, Nouvelle traduction du sens de ses versets de Mohammed CHIADMI, Paris éd. Tawhid, 2014.

b) Références en français :

AUDEBERT Claude-France, *Al-Khattâbî et l'inimitabilité du Coran, traduction et introduction au Bayân i 'jâz al-qur'ân*, institut francais de Damas, Damas, 1974.

ABD EL-AZIZ Chahbar , *La langue des Prophètes et les textes originaux des messages révélés*, Moïse- Jésus- Mohammad, éd. ISESCO, 2003.

ARNALDEZ Roger, *Le Coran : guide et lecture*, Paris, Desclée, 1983.

AZAB Mahmoud, « Problématique de la traduction du Coran », *Islam de France*, 1999, n° 4, pp. 35-84.

BADAWI Abd El-Rahman. *Défense de la vie du Prophète Muhammad contre ses détracteurs*, Le Caire, éd. AFKAR, 1990.

BASTIN Georges "La notion d'adaptation en traduction", in *Meta*, No 83:3, 1993, pp.473-478.

BUCAILLE Maurice, *La Bible, le Coran et la science*, Internationale Islamic Federation, 2001.

DEMANUELLI Jean-Claude *La traduction mode d'emploi*, Paris, éd. Masson, 1995.

GILE Daniel "Les fautes de traduction: une analyse pédagogique", *Meta*, vol.38, n°2, 1992, pp.251-262.

GILLIOT Claude, « Langue et Coran : une lecture syro-araméenne du Coran » in *Arabica*, édition Brill, Juillet 2003, Tome L, fascicule 3, pp. 381-393.

HASSAN Hamza, « De la racine au mot ou du mot à la racine : problématique de la création d'une nouvelle mémoire de l'emprunt en arabe », in *Revue tunisienne des sciences sociales*, La Tunisie, 1998, n°117, pp.65-79.

IOANA Balacescu "Traduction et différences culturelles", *Le Français dans le monde*, N°326, Paris: Clé International, 2003, pp. 21-29.

MASSIGNON Louis, *La structure primitive des langues sémitiques*, Paris, PUF, 1968.

MERAD Ali, *L'exégèse coranique*, Que sais-je? Paris, PUF 1998.

NOUSS Alexis, « La traduction des textes sacrés » in revue *théologiques*, vol. 15, no 2, 2007, pp.1-21.

SERBAN Driana, «Enjeux et défis de la traduction des textes religieux » in *Cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires*, No 4, 2008, p.1-18.

TALBÎ Mohammed, **BUCAILLE** Maurice, *Réflexion sur le Coran*, Paris, Seghers, 1989.

TRABELSI Chedia, La problématique de la traduction du Coran : étude comparative de quatre traductions françaises de la sourate 'La Lumière', *Journal des traducteurs*, vol.45, éd. 2000, pp. 400-418.

c) Références en arabe:

ابن كثير إسماعيل بن عمر: تفسير القرآن العظيم، تحقيق سامي محمد سلامة، دار مصر للطباعة، الطبعة الثانية، القاهرة، 1999.

ابن تيمية تقي الدين أبو العباس أحمد بن عبد الحلیم: مجموع الفتاوى، تحقيق عبد الرحمن بن محمد بن قاسم، مجمع الملك فهد لطباعة المصحف الشريف، المدينة النبوية، 1416هـ/1995.

ابن عاشور محمد الطاهر: تفسير التحرير والتنوير، الدار التونسية للنشر، تونس، 1984.

ابن منظور، لسان العرب، 9 مجلدات، القاهرة، طباعة دار المعارف، بدون تاريخ.

ابن المنثى أبو عبيدة معمر، مجاز القرآن، تحقيق محمد فواد سزگین، القاهرة، مكتبة الخانجي 1381هـ- ابن الجوزي عبد الرحمن بن علي، زاد المسير في علم التفسير، المكتب الإسلامي ودار ابن حزم، الطبعة الثالثة، المدينة المنورة، 1986.

ابن حجر العسقلاني أحمد بن علي: فتح الباري شرح صحيح البخاري، دار الريان، القاهرة، 1986

ابن عطية، تفسير المحرر الوجيز في تفسير الكتاب العزيز المشهور بتفسير ابن عطية، دار الكتب المصرية، بدون تاريخ.

البیهقي أبو بكر احمد بن الحسين : دلائل النبوة، دار الكتب العلمية، بيروت، 1988

الشافعي محمد بن ادريس، الرسالة، ص 71 الفقرة 148.

- الألوسي أبي الفضل شهاب الدين السيد محمود : روح المعاني في تفسير القرآن العظيم والسبع المثاني، دار إحياء التراث العربي، بيروت، 1998 .
- الجواليقي ، المعرب من الكلام الأعجمي على حروف المعجم . تحقيق محمد شاكر، القاهرة ، دار الكتب المصرية، بدون تاريخ.
- السيوطي جلال الدين عبد الرحمن بن أبي بكر، الأتقان في علوم القرآن، تحقيق مركز الدراسات القرآنية، الجزء الأول والثاني، مجمع الملك فهد، السعودية ، 1393 هـ.
- الزركشي ، البرهان في علوم القرآن، دار المعرفة ، بيروت 1391 هـ.
- الزرقاني ، مناهل العرفان في علوم القرآن، مطبعة الحلبي ، القاهرة، الطبعة الثالثة 1980
- الطبري محمد بن جرير، جامع البيان عن تأويل آي القرآن المعروف بتفسير الطبري، القاهرة، دار مصر للطباعة، الطبعة الثانية، 2001
- الأصفهاني، المفردات في غريب القرآن ، تحقيق محمد سيد كيلاني، بيروت، دار المعرفة، بدون تاريخ.
- الباقلاني محمد بن الطيب، اعجاز القرآن، المحقق: السيد أحمد صقر الناشر: دار المعارف - مصر الطبعة الخامسة، 1994
- القاضي عياض ، الشفا بتعريف حقوق المصطفى، تحقيق حسين عبد الحميد نيل، طباعة دار الارقم، بيروت، 1995.
- الواحدي أبي الحسن علي بن احمد بن : أسباب نزول القرآن، تحقيق كمال بسيوني زغلول، دار الكتب العلمية، بيروت، الطبعة الأولى 1991
- الأعشير عبدالله ، اللغة العربية الفصحى: نظرات في قوانين تطورها، إصدارات مجلة الوعي الإسلامي، 2014
- عائشة عبد الرحمن: التفسير البياني للقرآن الكريم، دار المعارف، القاهرة، الطبعة السابعة، 1968.
- سيبويه ، الكتاب، تحقيق: عبد السلام محمد هارون الناشر: مكتبة الخانجي، القاهرة، بدون تاريخ
- محمد فؤاد عبد الباقي، المعجم المفهرس لألفاظ القرآن الكريم، القاهرة، دار الكتب المصرية 1996